



Suite à la réalisation du séjour et afin de bénéficier d'une aide au financement,  
l'école remet service éducation le dossier complet :

**\*Le projet pédagogique validé**

**\*L'attestation de séjour ou les factures acquittées**

**\*La liste des élèves vannetais avec leurs adresses ayant effectivement participé au séjour**

**\*Le RIB sur lequel verser la subvention**

Pour Rappel la ville participe au financement des classes découverte à hauteur de

**- Pour les écoles maternelles : 45 € par élève vannetais pour un séjour de 2 jours (avec 1 nuitée)**

**- Pour les écoles élémentaires : 22.50 € par élève vannetais pour un séjour de 2 jours (avec 1 nuitée), 45 € pour un séjour de 3 jours (avec 2 nuitées), 67.50 € pour un séjour de 4 jours avec 3 nuitées et 90 € pour un séjour de 5 jours (avec 4 nuitées)**